

Bénédictines de Montmartre: «Il y a eu une grave lâcheté au sein de l'Église»



Des bénédictines du Sacré-Cœur de Montmartre lors d'une procession à Paris, en 2007. Corinne Simon/Ciric

entretien

— Les bénédictines du Sacré-Cœur de Montmartre (BSCM) ont publié mardi 2 mai un communiqué dans lequel elles reconnaissent «un système d'emprise, aux conséquences graves et durables mis en place sur plusieurs décennies».

— Dans une démarche inédite, elles demandent publiquement pardon aux sœurs qui ont été victimes de ces dérives. Elles admettent que Roseline de Romanet, anciennement mère Marie-Vianney, a été «empêchée, malgré elle, d'exercer sa charge de prieure générale de 1998 à 2004, humiliée, gravement et durablement calomniée (ainsi que sa famille) auprès des sœurs et de l'Église».

— Roseline de Romanet a quitté la communauté en 2004. Elle s'est confiée à *La Croix* sur ces années de souffrances et analyse les ressorts de l'immobilisme de l'Église dans cette affaire.

Source : Roseline de Romanet



Roseline de Romanet

Ancienne sœur bénédictine

Que signifie à vos yeux la publication de ce communiqué par les bénédictines de Montmartre ? La fin d'une omerta ?

Roseline de Romanet : Ce communiqué est le fruit d'un très long travail. Nous avons mis plus de vingt ans à nommer les choses ensemble. Il s'agit de dire la puissance colossale d'une emprise avec ses conséquences dramatiques et d'un grave dysfonctionnement au cœur de l'Église. Ce n'est pas faute d'avoir alerté des hommes d'Église à plus haut niveau... Rome a

certaines dépêché deux visites apostoliques mais cela n'a pas empêché que vingt années s'écoulent pour que l'on commence à résoudre les difficultés. Que de temps perdu !

Ce communiqué est aussi essentiel pour les sœurs qui ont quitté la congrégation dans un contexte de rejet et de malveillance. Elles sont enfin réhabilitées dans une reconnaissance que leur départ est dû à de graves dysfonctionnements dont elles ne sont pas responsables. Beaucoup ont renoncé à leur vocation, certaines en sont même tombées malades car le corps ne ment pas.

Pouvez-vous définir ce phénomène d'emprise ?

Que s'est-il passé précisément ?

R. de R. : Dès lors qu'il y a une position de pouvoir, malheureusement il y a la tentation d'en abuser et, dans le cas d'une communauté religieuse, de se mettre à la place de Dieu. Dans la congrégation nous avons subi la personnalité d'une ancienne prieure générale, pour qui le chantage affectif, le mensonge, la manipulation ont été monnaie courante. Cette personnalité est entrée dans la communauté dans les années 1960, elle a beaucoup donné et beaucoup fait pour revigorer la congrégation. Mais elle a ainsi acquis une aura qui a permis à ce système d'abus de prospérer.

En tant que prieure générale, au nom de l'obéissance et de Dieu, elle nous demandait des choses qui mettaient profondément à mal notre liberté. Impossibilité d'aller seule chez le médecin, traitements antidépresseurs imposés pour certaines, obsession sur la nourriture – il fallait absolument se resservir et prendre du poids –, infantilisation en divisant pour mieux régner...

«Nous avons subi la personnalité d'une ancienne prieure générale, pour qui le chantage affectif, le mensonge, la manipulation ont été monnaie courante.»

Aux chapitres généraux, on demandait aux sœurs de voter pour telle ou telle autre, il n'y avait aucune liberté de choix. Nous avions interdiction de parler de quoi que ce soit de nos vies à nos familles, par exemple. Tout était guidé par une volonté de pouvoir et de maîtrise. Il fallait absolument que nous

accueillions de nouvelles recrues chaque année, donc certaines jeunes filles ont été harcelées au point de changer de numéro de téléphone. Les conditions d'entrée dans la communauté étaient le plus souvent beaucoup trop rapides, ne laissant pas les futures sœurs un temps suffisant de discernement.

Dans le communiqué, les sœurs demandent également pardon à votre famille...

R. de R. : Ma propre sœur a vécu dans la congrégation une épreuve indicible. On lui a menti sur notre compte et il lui a été demandé de renier sa famille. Elle n'a pas voulu nous voir pendant près de dix ans. Ce communiqué est donc aussi pour notre famille une reconnaissance du mal commis. Ma sœur a été brisée et je ne sais pas si elle pourra jamais retrouver sa santé.

Quel était votre rôle dans la communauté ?

Pourquoi l'avez-vous quittée ?

R. de R. : J'ai été nommée prieure générale très jeune, à 29 ans, en 1998. L'ancienne prieure générale, dont le mandat ne pouvait plus être reconduit après trente ans passés à ce poste, est alors devenue mon assistante, officiellement. Mais j'ai très vite compris que j'étais une prieure potiche placée là pour que l'ancienne puisse continuer de faire ce qu'elle voulait. Alors ●●●

●●● qu'elle devait me former, elle a tout cloisonné, des sœurs qui voulaient me voir ne pouvaient pas m'approcher.

Plus je disais mes désaccords, plus elle renforçait sa poigne. Jusqu'au jour où j'ai dû m'échapper pendant trois jours car je vivais une forme de séquestration, je ne pouvais plus passer un coup de fil, prier, c'est tout juste si je pouvais aller seule aux toilettes. Très régulièrement, des sœurs missionnées par l'ancienne prieure fouillaient mes poubelles, reconstituaient mes papiers, elles ont même changé la serrure de mon bureau une fois. Certaines sœurs avaient des regards si pleins de haine, je pense que si elles avaient pu, elles m'auraient tuée. Ma force et ma grâce ont été de savoir que je combattais pour la vérité.

Quelle a été la réaction des autorités ?

R. de R. : Il a fallu que j'écrive moi-même à Rome en 2004 pour qu'une visite canonique soit déclenchée dans la foulée mais cette dernière a été bâclée en un mois et demi, le visiteur n'a même pas parlé à chacune des sœurs individuellement, ce qui est quand même le b.a.-ba de toute visite canonique... Toutes les sœurs ont menti et se sont liguées contre moi. À la fin de la visite, j'ai fait la demande, devant le visiteur apostolique, de quitter la congrégation. Le 17 août 2004, date du chapitre général, j'en suis partie.

Comment avez-vous vécu les années qui ont suivi ?

R. de R. : Cela a été très difficile. Finalement, j'ai demandé à être relevée de mes vœux en 2010. J'ai longtemps été infirmière en soins palliatifs et exerce à présent dans le cadre de la médecine du travail. Le soutien de mon frère aîné et de mes deux frères prêtres a aussi été le roc sur lequel j'ai pu m'appuyer pour tenir au milieu de ce drame.

Le communiqué des sœurs surprend par son caractère tardif. Comment l'expliquez-vous ?

R. de R. : À la suite de la visite de 2004, les sœurs se sont encore plus durcies dans leur sectarisme car rien n'avait été résolu. Ce n'est qu'en 2012 qu'une deuxième visite

repères

Plusieurs décennies d'emprise

4 mars 1898 : La communauté des bénédictines du Sacré-Cœur de Montmartre (BSCM) est reconnue comme congrégation. Elle adopte la règle de saint Benoît en 1914.

2004 : À l'issue d'une première visite apostolique qu'elle considère comme « bâclée »,

apostolique a eu lieu, et entre les deux il n'y a eu absolument aucun suivi. Cela a été dramatique. Car entre les deux, la souffrance des sœurs s'est accentuée. Leur manque de liberté, la dureté exercée à leur égard, tout a été décu-

« Des sœurs missionnées par l'ancienne prieure fouillaient mes poubelles, reconstituaient mes papiers, elles ont même changé la serrure de mon bureau une fois. »

plé. Le temps passé au confessionnal était minuité, on écoutait aux portes lorsqu'elles recevaient leurs familles... Finalement c'est tout de même un évêque, Mgr Jean-Louis Papin, évêque de Nancy, qui a entendu la souffrance de mes parents. C'est lui qui a monté un dossier et c'est grâce à lui que la deuxième visite apostolique, essentielle, a eu lieu en 2012.

Comment s'est passée cette deuxième visite apostolique ?

R. de R. : Les visiteurs (l'abbé Ricaud de Saint-Benoît-sur-Loire et mère Madeleine de la congrégation des Franciscaines réparatrices de

Roseline de Romanet, mère Marie-Vianney à l'époque, quitte la congrégation, minée par le système d'abus spirituel et de violences qui y sévit.

2012 : Une deuxième visite apostolique a lieu, cette fois plus concluante. Un commissaire apostolique est nommé.

2 mai 2023 : Les sœurs publient un communiqué pour reconnaître le système d'emprise qui y a sévi pendant des décennies.

Jésus-Hostie à Paris) ont cette fois pu rencontrer chaque religieuse et ont réussi à les faire vraiment adhérer à la démarche, après un travail de plusieurs mois. De fil en aiguille il y a eu quelque chose de l'ordre de la grâce, et c'est ce qui a permis à la communauté de perdurer. Car, en 2012, la congrégation a failli être dissoute.

Un commissaire apostolique, Mgr Philippe Gueneley, a ensuite été nommé pour accompagner les sœurs. Dieu seul connaît les cœurs mais j'ai des difficultés à comprendre cette manière de vouloir résoudre les difficultés sans que cela fasse de bruit. Nous avons assisté à une grave lâcheté au sein de l'Église. Sauf quelques exceptions, l'accompagnement par les autorités de l'Église n'a pas pris la mesure de la situation alors que tout était dit et qu'elles savaient. Je me suis heurtée à un réel mépris. On m'a même rétorqué un jour qu'il s'agissait « d'une affaire de bonnes

femmes » et que tout cela allait se résoudre de l'intérieur.

Qu'est-il advenu de cette ancienne prieure, responsable de ce climat d'abus et de violences ?

R. de R. : En 2012-2013, Rome lui a demandé de s'éloigner et de se rendre dans un lieu communautaire externe prévu pour ce genre de situation. Mais elle a désobéi, elle s'est installée dans les Yvelines. Alors qu'elle devait couper les ponts avec les sœurs, elle a distribué en cachette des téléphones portables pour rester en contact avec elles. Deux l'ont rejointe. Aujourd'hui, toutes celles qui ont participé au climat d'abus et de violences au sein de la congrégation ne sont plus en responsabilité. L'ancienne prieure est morte en 2016 ne reconnaissant pas les choses, et c'est une grande tristesse. Elle a encore de la famille et c'est pourquoi nous décidons de ne pas la nommer expressément dans la presse.

Pensez-vous que la communauté peut encore réellement se réformer ?

R. de R. : Je l'espère de tout mon cœur mais je n'ai pas encore la réponse. La commission indépendante (*souhaitée par les sœurs, pour analyser les ressorts de ce système d'emprise, NDLR*) va étudier les tenants et les aboutissants de ce climat d'abus pour que la communauté puisse assainir son fonctionnement. Je suis très admirative du travail effectué par sœur Marie-Élie, aujourd'hui à la tête de la congrégation. Mais cela prendra encore beaucoup de temps et celui passé à relire l'histoire et panser les plaies ne sera pas du temps perdu. Recueilli par Alice d'Oléon

essentiel

Nicaragua — En cinq ans, l'Église a subi plus de 500 attaques

La chercheuse en exil et avocate Martha Patricia Molina a présenté début mai le troisième volet de son rapport « *Nicaragua : une Église persécutée ?* ». Le document rend compte de 529 attaques perpétrées par la dictature de Daniel Ortega au cours des cinq dernières années, dont 90 commises à ce jour en 2023 (profanations, destructions, vols de biens de l'Église, emprisonnement de responsables religieux catholiques, etc.)

Vatican — Le pape remercie les spiritains pour leur charisme au service de l'Église

François a reçu lundi 8 mai les responsables de la congrégation du Saint-Esprit réunis au Vatican à l'occasion du 175^e anniversaire de la refondation de l'ordre. Il les a remerciés pour « leur courage et leur liberté intérieure au service de l'Évangile ». Congrégation missionnaire, les spiritains sont présents sur tous les continents, mais surtout en Afrique.

sur la-croix.com
— Mali : fronde contre le principe de laïcité dans la nouvelle Constitution

Publicité

La réponse de Mgr Gueneley, commissaire apostolique de la communauté

De 2013 à 2020, Mgr Philippe Gueneley, évêque émérite de Langres, a été missionné pour accompagner les sœurs de Montmartre dans la rénovation de leur fonctionnement. Il lui est reproché dans l'entretien avec Roseline de Romanet d'avoir voulu « résoudre les difficultés sans que cela fasse de bruit ». Interrogé par *La Croix* sur ce point, il estime que « les sœurs avaient besoin de temps pour se remettre sur pied » avant de pouvoir vivre « cette étape de reconnaissance publique dans une grande liberté et lucidité ». Mgr Gueneley dit s'être appuyé sur les préconisations faites par les visiteurs apostoliques, pour rechercher « le bien des personnes, la qualité de la vie communautaire, de la prière liturgique, la formation, l'approfondissement du charisme de la congrégation ».

NOUVEAUX HORS-SÉRIES !

Notre temps Droits

PERMIS/PAS PERMIS ?

DANS LA RUE, À CHACUN SA PLACE !

TROP BRUYANTS, SANS GÊNE... AVEC MES VOISINS, JE GÊNE

FAITES RESPECTER VOS DROITS VRAI ou FAUX ?

138 EXEMPLES POUR FAIRE FACE AUX TRACAS DU QUOTIDIEN

POUR MES EMPLÈTES, J'EN CONNAIS UN RAYON

CÔTÉ SANTÉ, JE DÉFENDS MON ACCÈS AUX SOINS

AVEC ROCKY, JE SAIS OÙ JE PEUX ALLER

J'ai le droit ? J'ai pas le droit ?

Le guide utile et pratique pour faire respecter vos droits au quotidien !

ACTUELLEMENT EN VENTE
chez votre marchand de presse
ou sur internet : notretemps.com/boutique